



Crédit: M.OLIVAN, SAINT ARMOU, 1970, huile sur toile, 61 x 44cm

SAINT - ARMOU
BULLETIN
MUNICIPAL
2018

L'année 2017 a été riche en émotions et en réalisations.

A ce titre, l'inauguration de l'école, de la place et de la mairie a été un moment privilégié. Vous avez répondu présent en nombre, et ceux qui ne pouvaient être là nous ont fait savoir combien ils auraient été heureux d'être parmi nous pour cet instant de fête.

Les officiels nous ont fait l'honneur de venir. Nous avons pu compter sur la présence du président de la communauté des communes et de nos conseillers départementaux. Trois de mes prédécesseurs, messieurs Henri Seguet, Albert Baradat et Edmond Dedebean avaient pris place à mes côtés. Monsieur le préfet Eric Morvan, devenu depuis chef de la police nationale, a pris le temps de visiter et de s'intéresser à notre village : être son guide fut pour moi un vrai plaisir.

Les représentants de la famille Mathy (Touya) étaient présents. Monsieur Vilar, l'homme de confiance de la famille, a eu le privilège de dévoiler la stèle dédiée à Hubert Touya. La stèle a été réalisée à titre gracieux par Dominique Kleber-Lavigne tout comme le déplacement et la rénovation du monument aux morts.

Nous avons été, mes conseillers et moi-même heureux de vous faire visiter ces bâtiments, qui sont surtout les vôtres. Vous voir les contempler, nous questionner, vous les approprier fut pour nous un vrai bonheur.

L'exposition des photos des classes qui se sont succédées au fil des générations à Saint-Armou a connu un beau succès. Elle était enrichie par les extraits de décisions des différents conseils municipaux, par les signatures du passé qui font ce qu'est notre présent et qui ont façonné le village au cours des dernières décennies. Beaucoup d'entre vous avez échangé vos souvenirs avec parfois un brin de nostalgie...

Le repas qui a suivi nous a permis de finir cette journée tous ensemble de la plus belle des manières. Un grand merci à la commission animation qui a préparé cette journée et cette exposition.

L'équipe municipale continue à œuvrer pour la commune. Cette année, nous avons fait végétaliser la butte du parking afin d'en assurer la stabilité. Un escalier a également été aménagé entre la salle polyvalente et la mairie.

Des travaux de voirie ont été effectués cette fin d'année sur les chemins les plus dégradés et une partie du curage des fossés réalisée. D'autres projets sont à l'étude et devraient voir le jour prochainement.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, tous mes vœux de bonheur, de santé pour cette année 2018.

- ***Les vœux du maire et du conseil auront lieu, le dimanche 14 janvier à 11h.***

Le maire, Frédéric Cayrafourcq

L'ETAT CIVIL

les Naissances :

-LANOT Olivia Jeanne	9 janvier 2017
-LANOT Juliette Ida	9 janvier 2017
-FABER Romy Lou	23 mars 2017
-CAUHAPE Lola	14 septembre 2017

les Mariages :

-JACQUOT Johann et DE FIGUEIREDO Sonia	29 juillet 2017
-GELIZE Vincent et GLEMET Mireille	9 septembre 2017

les décès :

-FROUTE Jeanne Louise	25 janvier 2017
-CASTAING Madeleine ép FAYET	24 septembre 2017
-LAMBERT Colette ép GUICHENUY	3 novembre 2017
-DALEAS Serge André	28 novembre 2017

L'EQUIPE MUNICIPALE

Toute l'équipe municipale remercie Karine BATISTA pour son travail réalisé au sein du conseil dont elle a démissionné en cette fin d'année.

Le Maire :

Frédéric CAYRAFOURCQ.
☎ 06.17.14.14.62

Les Adjoints :

Dominique KLEBER-LAVIGNE
☎ 05.59.68.92.74

Nicolas CASTAGNET ☎ 06.19.21.13.82

Olivier LAULHE ☎ 06.61.97.44.72

Carine SEPS ☎ 06.07 21 13 46

Les Conseillers : Françoise BERDOY, Odile BRITIS BETBEDER, Marie-José DEDEBAN, Denis DURANCET, Laurent KELLER, Gilles LANOT, Elsa PAYRI-CHINANOU, Alain SCHINCARIOL, Lionel WALAS.

LE PERSONNEL COMMUNAL

Il comprend :

Une Secrétaire de Mairie : Mme LARROCHELLE Sylvie (14h30/semaine)

Un Agent du SIVU EVBEV (Entretien Voiries-Bâtis-Espace vert) :

Mr LAU Jean-Claude (16h/semaine)

Quatre agents territoriaux :

Pierre GUITARD : Agent technique spécialisé dans les écoles maternelles (ATSEM)

Evelyne COELHO: Agent d'animation

Marie Hélène OLIVE: Agent technique

Géraldine SCHWARTZ: Agent technique (titulaire du diplôme d'ATSEM)

LES COMMISSIONS :

Le travail de l'équipe municipale s'organise autour de commissions et de représentations à diverses instances.

Les commissions sont au nombre de quatre.

Chacune est composée d'un adjoint délégué et de conseillers municipaux.

Commission urbanisme, réseaux et projets :

Dominique KLEBER-LAVIGNE

Frédéric CAYRAFOURCQ, Odile BRITIS-BETBEDER, Marie-Jo DEDEBAN,

Françoise BERDOY, Elsa PAYRI-CHINANOU, Nicolas CASTAGNET, Olivier LAULHE, Alain SCHINCARIOL, Gilles LANOT, Denis DURANCET, Laurent KELLER.

Commission finances: Nicolas CASTAGNET

Frédéric CAYRAFOURCQ, Dominique KLEBER-LAVIGNE, Françoise BERDOY, Odile BRITIS-BETBEDER, Carine SEPS, Elsa PAYRI-CHINANOU, Denis DURANCET.

Commission voirie, bâtiments et biens communaux : Olivier LAULHE

Frédéric CAYRAFOURCQ, Dominique KLEBER-LAVIGNE, Alain SCHINCARIOL, Carine SEPS, Gilles LANOT, Lionel WALAS, Laurent KELLER.

Commission communication, vie scolaire, vie associative, affaires sociales et bulletin municipal : Carine SEPS

Frédéric CAYRAFOURCQ, Odile BRITIS-BETBEDER, Marie-Jo DEDEBAN, Denis DURANCET, Laurent KELLER, Elsa PAYRI-CHINANOU, Lionel WALAS.

Les DELEGUES DE LA COMMUNE :

- **Auprès de la Communauté des Communes du Nord Est Béarn :**
Frédéric CAYRAFOURCQ suppléante
Carine SEPS.
- **Auprès du Syndicat d'énergie des Pyrénées atlantiques (SDEPA) :**
Frédéric CAYRAFOURCQ/Dominique KLEBER-LAVIGNE
- **Auprès du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) :**
Dominique KLEBER-LAVIGNE /Frédéric CAYRAFOURCQ
- **Auprès du SIVU EVBEV de Barinque :**
Olivier LAULHE/ Frédéric CAYRAFOURCQ
Suppléants : Dominique KLEBER-LAVIGNE/ Carine SEPS.
- **Auprès du Syndicat d'irrigation de St Armou-Anos :** Gilles BARADAT/Patrice SEGUET- PEY.

• **Auprès du Conseil d'école :**

Carine SEPS

Suppléante : Odile BRITIS-BETBEDER

- **Auprès des Associations :** Denis DURANCET, Lionel WALAS

- **Le Correspondant Défense :**
Lionel WALAS

- **Le Correspondant ADMR (Association d'aide à domicile en milieu rural) :**
Marie-José DEDEBAN.

Auprès du CNAS (comité national d'action sociale) :

Marie-José DEDEBAN

Suppléante : Carine SEPS

Auprès de La Commission Communale des Impôts :

Président : CAYRAFOURCQ Frédéric

Titulaires :

NIPOU Roger (Barinque), BRITIS- BETBEDER Odile,

CASTAGNET Nicolas, LALANNE Bernard, SCHINCARIOL Alain, LABORDE Martine.

Suppléants :

HIA- BALIE Didier (Navailles-Angos), ANOS- PELLEHIGUE Jean Luc, DA SILVA

Guy,

HIALE -GUILHAMOU Sébastien, TERRAUBE André,

KLEBER- LAVIGNE Isabelle

Auprès de la Commission Communale de révision des listes électorales :

Délégué auprès de Monsieur le Préfet :

FOURNIER François

Délégué auprès du Tribunal de Grande

Instance : LANOT Norbert

LES PRINCIPALES DELIBERATIONS

Voici les principales orientations et décisions prises par le conseil municipal au cours des 12 derniers mois.

Pour plus de précisions, nous vous rappelons que les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables en mairie mais aussi sur le site www.mairie-de-saint-armou.fr

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A compter du 01/01/2018, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunales à Fiscalité Propre (EPCI-FP) seront compétents en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des Inondations (compétence GEMAPI obligatoire). La commune de Saint-Armou adhère au sein du Syndicat du bassin versant des Luys pour la partie de la compétence des gestions des cours d'eaux et des milieux aquatiques non prise en compte par la Communauté de Communes Nord Est Béarn et pour la partie du territoire située sur la bassin versant des Luys.

Le conseil municipal a approuvé l'extension du périmètre du nouveau syndicat des eaux issu de la fusion du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Luy Gabas Léés et du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Luy de Béarn.

Le conseil municipal a décidé de créer un poste d'Adjoint d'Animation Principal 2eme classe ainsi qu'un poste d'Agent Spécialisé Principal 1ere classe des Ecoles maternelles dans le cadre d'avancement de grades (ces emplois existaient auparavant) et pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions à assurer dans le nouvel équipement scolaire.

URBANISME / CARTE COMMUNALE

Depuis Janvier 2017, la compétence relative à l'établissement des documents d'urbanisme est exercée par la Communauté des Communes du Nord Est Béarn. La révision de la carte communale est actuellement en cours. Jusqu'à validation de cette nouvelle carte, c'est l'ancienne qui prévaut. Les lots qui ne seront pas sur la nouvelle carte communale et qui n'auront pas trouvés preneurs avant la validation du nouveau document ne seront plus constructibles. Les communes restent compétentes pour la délivrance des actes et autorisations d'urbanisme.

DIVERS

Une petite bibliothèque libre et gratuite sera créée et installée proche du lavoir et des tables de camping.

L'ancien tracteur tondeuse étant hors d'usage, la commune a fait l'acquisition d'un micro tracteur d'occasion muni d'un chargeur frontal, un godet multifonction, une coupe mulching et d'un broyeur agrimaster.

L'ÉCOLE

Cette année, les trois classes de l'école de Saint-Armou accueillent 60 élèves de la toute petite section au CM2.

2017-2018 est riche de projets : les grands (Mme Mureau) ont organisé une nouvelle journée sportive pour toute l'école avant les vacances de la Toussaint ; les deux autres classes (Mmes Fasentieux et Balangué) avaient préparé des gâteaux pour le goûter partagé. La classe de maternelle assistera à un spectacle au centre Alexis Peyret de Serres Castet, les CP CE1 iront faire des raquettes à Gourette et les grands feront une course d'orientation avec d'autres enfants du canton.

L'école se lance également dans le compostage et généralise le tri des déchets à la cantine en partenariat avec le SIECTOM de Sévignacq. En septembre, Mme Béatrice Larréché a accompagné les trois classes dans les bois près de l'école pour étudier les petites bêtes du sol. Elle étaiera aussi les projets de chaque classe tout au long de l'année (élevage de vers, circuit des déchets...)

Enfin, l'association Circulons interviendra au troisième trimestre pour faire découvrir des activités de cirque aux enfants. Ceux-ci vous présenteront leurs tours et acrobaties le samedi 30 juin lors de la fête de l'école.



FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Les enfants ont classe 4 jours et demi par semaine. Les horaires scolaires sont : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 12h et de 13h30 à 15h30. Et le mercredi de 9h00 à 12h00.

Les TAP (temps d'activité périscolaire) : se déroulent les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30 et les inscriptions sont **trimestrielles**. Ils sont assurés par :

• Par les 3 personnels communaux titulaires :

Evelyne COELHO, Pierre GUITARD et Géraldine SCHWARTZ, aidé par Marie-Hélène OLIVE lorsque les groupes sont trop importants.

• Par le personnel extérieur :

- association Ibili pour la bande dessinée et les séances d'expression corporelle
- association Au pays de Charline pour les contes
- Agnès LAFAYE pour le yoga

Coût des TAP : année scolaire 2016/2017

Ibili 3760 euros
Lafaye Agnès 990 euros
Nature et environnement 180 euros
Personnel communal 4471,37
Fournitures 421,05 euros

TOTAL : 9822.42 €

Coût par enfant : 163,70 €

Participation de l'Etat : 50 €/enfant

tarifs garderie :

le matin 1,10 euros; le soir 0,80 euros
le vendredi soir 1,50 euros; le mercredi midi 0,50 euros

Tarif cantine : 3,01, € la mairie prend en charge : 0,41 €

L'entreprise de taxi FROUTE de Saint-Castin, assure le transport des enfants le mercredi midi vers le centre de loisir de Barinque. La mairie finance ce service pour un montant de 20 € et la participation des familles est de 2 €.

A la date de rédaction du bulletin municipal, les comptes 2017 ne sont pas finalisés. Nous nous sommes donc appuyés sur les éléments comptables au 27 novembre 2017 pour commenter les principaux postes et dépenses de recettes de la commune.

Les chiffres définitifs relatifs à l'année 2017 seront approuvés par le Conseil Municipal durant le premier trimestre 2018.

Sur le plan de l'investissement, l'année 2017 aura notamment été employée à la finalisation des travaux du centre-bourg, à l'acquisition d'un tracteur-tondeuse et de mobilier pour la classe de maternelle. Les travaux de voirie menés chaque année ont été poursuivis.

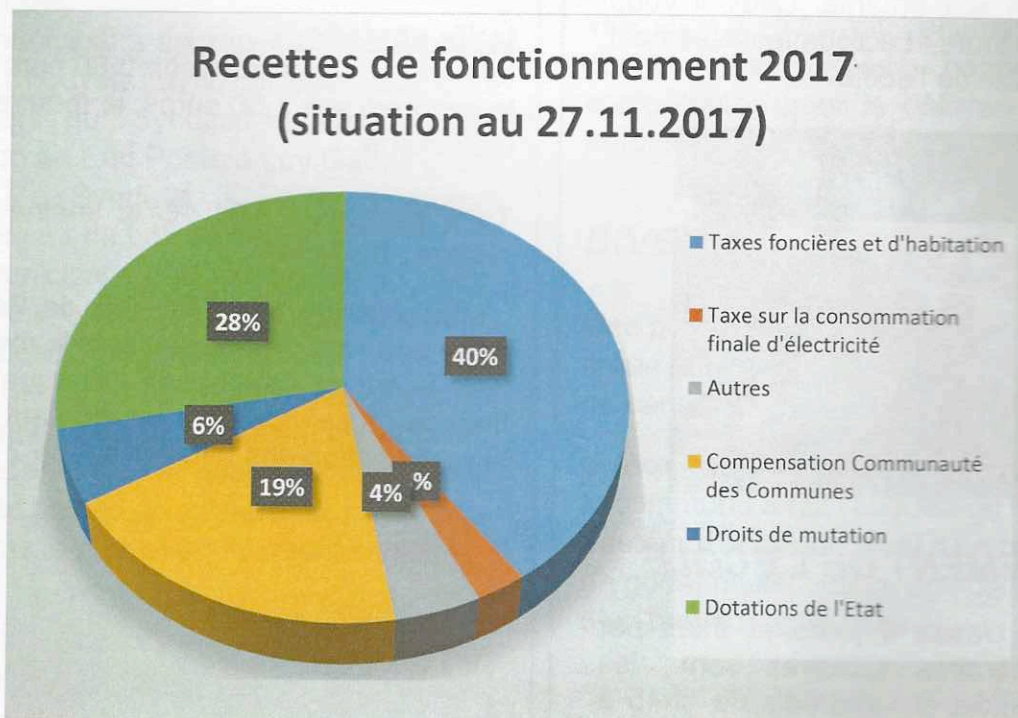
LES RESSOURCES DE LA COMMUNE

Les recettes de fonctionnement

Les deux principales recettes proviennent des impôts locaux et des dotations de l'Etat. L'impôt que vous acquittez est calculé par la formule suivante : Assiette ou base x Taux.

Le Cadastre, qui est un service des Finances Publiques, détermine l'Assiette des impôts locaux. Les Taux d'impôts locaux dépendant de la commune n'ont pas été augmentés cette année. Pour mémoire, les taux d'augmentation votés ont été de 0% en 2016, 1% sur en 2015 et 0% en 2014. Les deux principales recettes de fonctionnement, les taxes foncières/d'habitation et les dotations de l'Etat, représentent à près de 70% de notre budget.

Le graphique ci-après synthétise les principales recettes au 27 novembre 2017.



Les recettes d'investissement

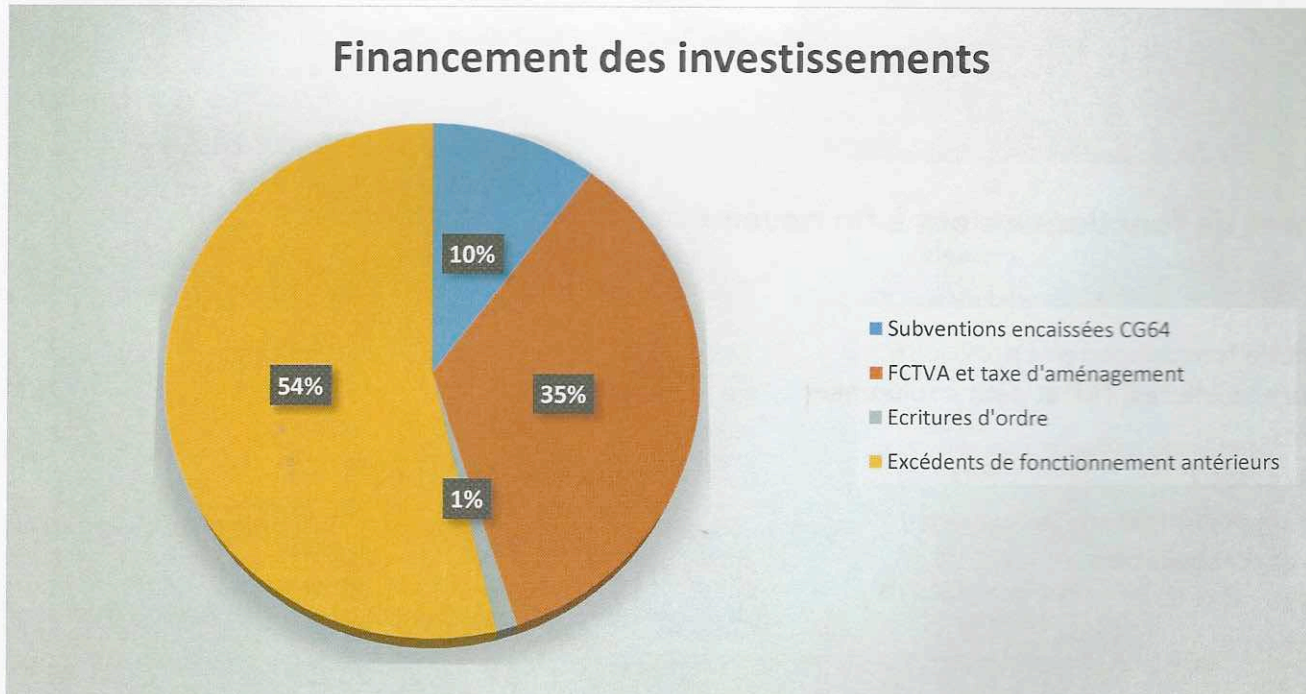
Comme leur nom l'indique, ce sont les recettes qui financent les investissements de la commune.

Les investissements de 2017 ont été financés sans recours à l'emprunt, sur les fonds propres de la commune ou en ayant recours à ses sources de financement habituelles – subventions départementales pour la voirie ou remboursement FCTVA.

Le tableau et le graphique ci-dessous présentent les principales recettes d'investissement de 2017.

Financement des investissements

Principales sources de financement des investissements	€
Subventions encaissées CG64	19 073
FCTVA et taxe d'aménagement	63 977
Ecritures d'ordre	2 276
Excédents de fonctionnement antérieurs	99 405
Total	184 731

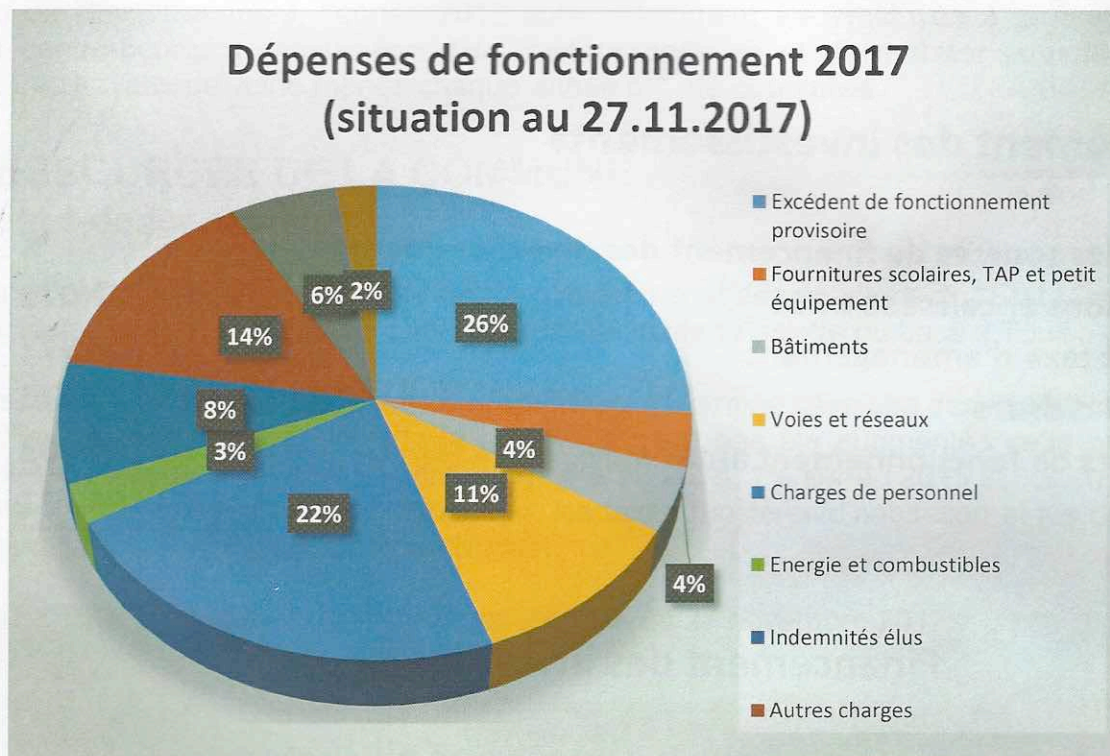


LES DEPENSES DE LA COMMUNE

Les dépenses de fonctionnement

Elles représentent ses dépenses courantes, habituelles. Les principaux postes de dépenses de fonctionnement de Saint-Armou sont traditionnellement la voirie, les bâtiments et les dépenses de personnel.

Le niveau des postes « voies et réseaux » est relativement modeste, dans la mesure où les travaux de voirie ont été cette année encore effectués en enrobé et seront donc comptabilisés dans les dépenses d'investissement.



Dépenses de fonctionnement à fin novembre 2017

	%	€
Excédent de fonctionnement provisoire	26%	86 576
Fournitures scolaires, TAP et petit équipement	4%	12 534
Bâtiments	4%	14 693
Voies et réseaux	11%	35 724
Charges de personnel	22%	74 398
Energie et combustibles	3%	9 040
Indemnités élus	8%	27 495
Autres charges	14%	47 731
SIVU	6%	20 128
Subventions	2%	7 630
Total	100%	335 949

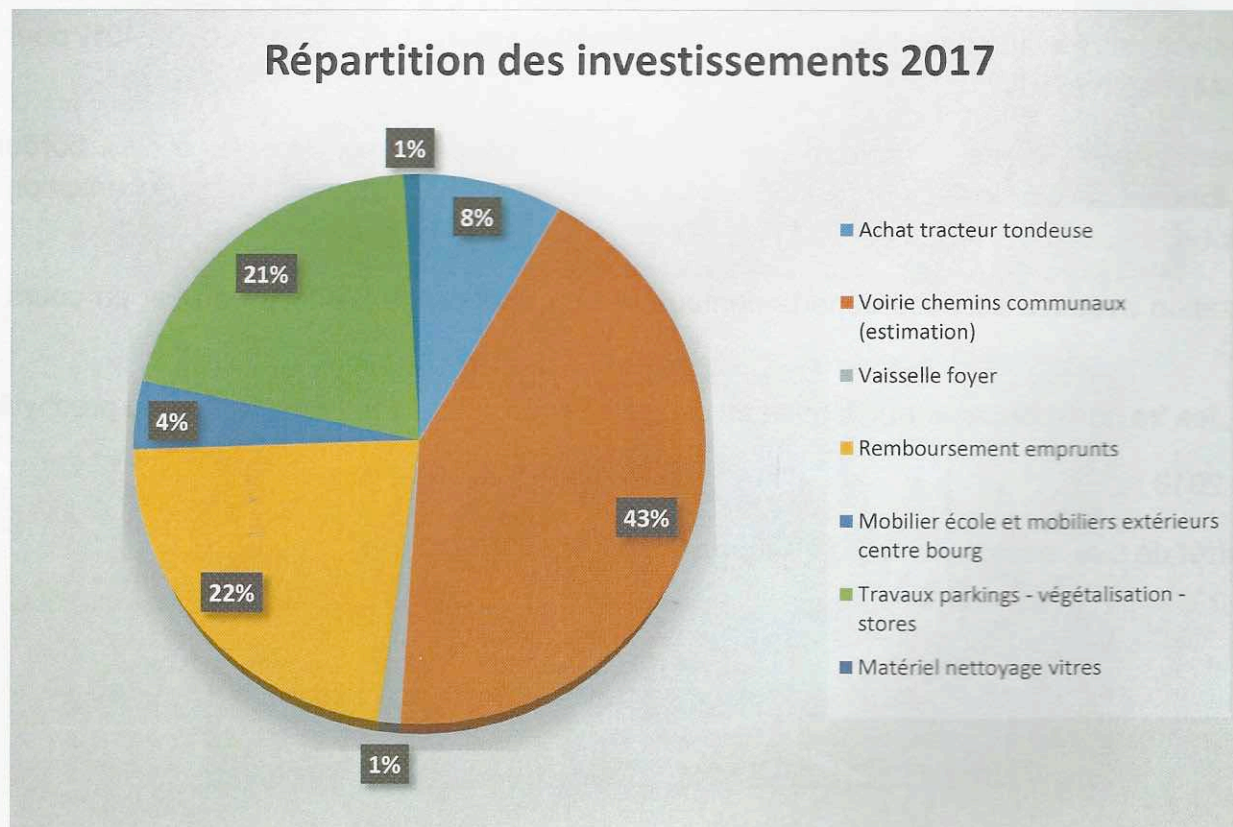
Les dépenses d'investissement

Les travaux de finalisation du centre-bourg, notamment concernant la végétalisation de la butte, et l'acquisition d'un tracteur-tondeuse représentent les principaux investissements non récurrents de l'année. La voirie reste le principal poste récurrent.

Le tableau ci-dessous présente les principales dépenses d'investissement réalisées en 2017.

Principales dépenses d'investissement	€
Achat tracteur tondeuse	15 360
Voirie chemins communaux (estimation)	78 850
Vaisselle foyer	2 250
Remboursement emprunts	41 051
Mobilier école et mobiliers extérieurs centre bourg	7 460
Travaux parkings - végétalisation - stores	38 000
Matériel nettoyage vitres	1 760
Total	184 731

Le graphique ci-après permet de visualiser la ventilation de ces investissements par nature



COMMISSION BATIMENTS ET VOIRIE

Principales réalisations en 2017:

BATIMENTS ET ESPACES VERTS

La végétalisation de la butte, la plantation des massifs et des jardinières et la pose de barrières en bois ont été réalisés par l'entreprise Lascassies pour un montant de 28930 euros TTC.

La remise aux normes de l'éclairage de la salle des fêtes (secours et ambiance) a été assurée par l'entreprise AERB pour un montant de 8041 euros TTC.

Les pelouses du jardin d'enfants et du parvis seront réalisées en cours d'année.

Une étude de la rénovation du foyer est en cours.

VOIRIE

La réfection des chemins Betbeder, Poutou, Pelahigue ont été réalisés en béton bitumeux pour un montant de 49000 euros TTC.

Les subventions des travaux de voirie du conseil départemental contribuent à hauteur de 40% pour un plafond de 44500 euros HT.

Divers travaux ont été menés : réparations, curages, pose de panneaux (mairie, école), bordures bétons qui longent la voie de l'école, parking mairie, barrières d'embellissement et de sécurisation de l'école pour un montant de 14350 euros TTC.

En collaboration avec les services départementaux la signalisation de Saint-Armou est en cours de réalisation.

Pour 2018, les travaux concerneront la mise en sécurité de la voie du centre de l'église au presbytère.

Prévisions 2018 :

Trottoirs, arrêt de bus, aménagement carrefours, voiries et espaces verts.

INAUGURATION DE L'ECOLE



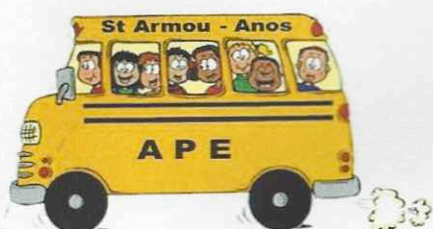




LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

St ARMOU EST FORTE DE SES DIFFERENTES ASSOCIATIONS.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES SAINT-ARMOU/ANOS



Bonjour à tous,

Le bureau de l'APE SAINT-ARMOU (Association des Parents d'Elèves) a été renouvelé pour 3 de ses membres au mois de Septembre 2017

Il se compose comme suit:

- Président: Mr Florent PAULIEN
- Vice-président: Mr Laurent KELLER
- Trésorier: Mme Marjory SOUBIGOU
- Trésorière adjointe : Mme Christine PUYOL
- Secrétaire : Mme Bénédicte GUERIN
- Secrétaire adjointe : Mme Sophie LAMARQUE
- Membre actif : Mme FOURNIER Stéphanie

Les manifestations de l'APE vont commencer

- par la vente de « notre calendrier de l'APE » en novembre
- puis la vente des tickets de tombola en décembre dont le tirage au sort aura lieu en janvier

Le goûter de Noël est prévu pour le Vendredi 22 Décembre 2017.

Pour la fête des mères nous vous proposerons de commander des chocolats et/ou des sacs de courses aux couleurs des dessins de nos enfants.

Nous vous proposons de retenir les dates des événements à venir pour l'année 2018 :

- **Samedi 24/03/2018** : Loto avec les associations de St Armou à partir de 20H
- **Dimanche 03/06/2018** : Vide grenier (toute la journée)

- **Samedi 30/06/2018** : Kermesse avec son repas

Toutes ces manifestations permettront de récolter des fonds qui serviront à l'organisation de voyages ou sorties scolaires et à l'amélioration de la vie à l'école (jeux, ballons, raquettes...).

Les parents volontaires pour aider l'APE et participer aux différentes activités sont les bienvenus.

Le maximum d'échanges et d'informations permettront de mener à bien notre projet commun : l'épanouissement de nos enfants en partageant de bons moments « tous » ensemble.

A très bientôt pour ce programme.

Le bureau de l'APE.

COMITE DES FETES SAINT-ARMOU/ANOS

Fêtes de la Saint Laurent 2017



Comme chaque année, les fêtes du village ont permis à tout le monde de se retrouver.

Le vendredi, environ 200 personnes (petits et grands) se sont rassemblées pour partager le repas des villageois animé par le groupe les Z'imprévus.

Cette année, le samedi après-midi les petits comme les grands ont pu s'essayer au toro-rodéo mécanique ainsi qu'au décathlon du festayre.

Les plus compétiteurs se sont ensuite affrontés lors du traditionnel concours de pétanque où plus d'une trentaine d'équipes ont fait parler adresse et précision pendant que d'autres ont dansé au rythme d'Olivier de Zumb'Armou pour l'animation Zumba. Le soir, près de 200 personnes étaient réunies au centre du village pour manger la mythique beefsteackade et danser jusqu'à tard dans la nuit.

Ce beau week-end s'est terminé le dimanche par la traditionnelle messe, suivie du vin d'honneur offert par le conseil municipal. Enfin, nous avons levé tous ensemble un dernier verre au café Lalanne pour clôturer comme il se doit ces fêtes de la Saint Laurent 2017.

Le comité des fêtes vous remercie pour votre participation qui a permis une nouvelle fois de réussir de belles fêtes et vous attend encore nombreux l'année prochaine.

Bureau 2016-2017 :

Co-présidents: Clément Leleu et Chloé Lalanne

Vice-président : Hervé Coelho

Trésorière : Lola Arrieula

Vice-trésorière : Audrey Mateus

Secrétaire : Anthony Arrieula

Vice-secrétaire : Baptiste Seguet-Pey

SPORT SANTE avec **SAINT-ARMOUV'MENTS**

N° affiliation FFEPGV
064094



Les cours de
Gymnastique Volontaires
sont dispensés par

Alexandra SEGOT au sein de la salle polyvalente le mardi de 19h00 à 20h00 et le jeudi de 19h00 à 20h00.

Les cours variés et adaptés à chacun avec dynamisme et convivialité permettent à tout le monde de trouver son intérêt : renforcement musculaire, cardio, assouplissement, coordination, concentration....., ceci avec le matériel de

l'association : ballon-fit, ball-élastiques-barres, lestées-poids-pilates.

Vous serez les bienvenus tout au long de l'année en contactant :

La présidente Colette Baradat au 05 59 68 91 88
ou Danielle Lucas au 05 53 68 91 85



AVEC L'ESVG

La place que tient la commune de Saint-Armou au sein de l'Entente Sévignacq Vallée du Gabas ne s'étirole pas avec le temps.

Déjà représentés dans les équipes titrées au niveau territorial et même national, lors du titre d'excellence B de 1999, les habitants de Saint-Armou sont encore nombreux au sein de l'effectif actuel des séniors, mais aussi et surtout des jeunes et de l'école de rugby. Au niveau de l'encadrement, Michel Daléas, reprend du galon cette année en devenant vice-président. Il faut dire qu'il connaît bien la maison verte et blanche, car n'oublions pas qu'il était l'un des co-présidents lorsque le club, au milieu des années 2000, évoluait en fédérale 2. Du côté des coaches, Didier Terraube, ancien emblématique capitaine des années 90 devient

entraîneur des avants, rôle qu'il avait déjà occupé lorsque le club évoluait en fédéral 3. Au niveau des dirigeants, Thierry Sarthou rejoint Jean -Christophe Jaymes et Frédéric Bousqué avec pour mission d'encadrer nos juniors.

Pour ceux qui désirent rejoindre cette brillante équipe, en tant que joueur, éducateur, dirigeant, ou simple spectateur rendez-vous au stade de la Chênaie le samedi ou le dimanche après-midi pour de longs moments d'échange et d'amitié.

Contact Philippe 06 86 11 95 24



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREE DE SAINT-ARMOU

La chasse est liée au monde rural et fait partie de notre culture.

En collaboration avec la FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES PYRENEES ATLANTIQUES, L'A.C.C.A. de SAINT-ARMOU continue à œuvrer dans le bon sens d'une chasse durable, du respect du gibier et de la réglementation en vigueur. Ses valeurs de défense de la nature ne manqueront pas de séduire les nouveaux chasseurs auxquels nous réserverons le meilleur accueil.

SOUBIROU Christian, Président : 05 59 68 91 37

LO BRIU DOU LU

La chorale constituée d'une dizaine de choristes se réunit tous les lundis après-midi. En septembre, le groupe choisit 4 à 5 chansons pour varier le répertoire.

Cette année nous nous sommes produit en maison de retraite et au domicile de personnes à mobilité réduite vivant à Saint-Armou.

Vous aimez chanter, découvrir des chansons, alors, venez nous rejoindre.

Le nouveau bureau :

Présidente : Julia LAPLACE 05 59 62 45 04

Secrétaire : Jany DA SILVA 05 59 68 92 11

Trésorière : Marie-Jo DEDEBAN 05 59 68 92 56

GENERATION MOUVEMENT "TOUTS AMASSE"

Plusieurs animations sont proposées :

1 gouter par mois - l'omelette Pascale - repas des chasseurs - repas de fin d'année - jeux de société.

C'est avec plaisir que 6 nouveaux adhérents nous ont rejoints.

Le bureau : Présidente Gisèle HORGASSAN - Secrétaire Colette BARADAT - Trésorière Eliane SASAL

et les membres vous présentent tous leurs vœux pour 2018



SAINT ARMOU QUILLES DE NEUF

Pour sa 1^{ère} année d'existence en tant que Club, nos quillous se sont illustrés de fort belle manière. Tout d'abord lors du Championnat de France avec un titre de Champion pour Jean Luc Lalanne et une 3^{ème} place pour Estelle et Hervé VIDAL dans leurs catégories respectives. Estelle qui est également Vice-Championne Départementale. Ensuite lors de la Coupe de France avec une victoire en coupe B. Lors des concours de Club, nos joueurs ont remporté de nombreuses coupes comme les années passées et dernièrement lors de la super Coupe de Sévignacq, Hervé VIDAL et Christophe BRITIS arrivent respectivement 1^{er} et 2^{ème}.

L'ensemble des résultats obtenus classe Saint Armou 3^{ème} au classement des clubs.

Ce dynamisme se voit récompensé par l'obtention de l'organisation des finales du Championnat Départemental 2018 en mai sur le terrain municipal. L'ensemble du village sera convié à cette journée et pourra également s'initier à d'autres sports en démonstration : tir à la carabine, tir à l'arc,...Un magicien interviendra également en close up lors de l'apéritif et le repas. Le programme de cette journée en préparation vous sera dévoilé fin mars.

Nous souhaitons renforcer nos effectifs et partager cette activité conviviale. Venez nous rencontrer et partager un agréable moment même en simple spectateurs. Nous aurons le plaisir de vous expliquer le fonctionnement de notre sport.

Contacts :

VIDAL Hervé 06 08 17 11 74

VIDAL Philippe 06 74 95 97 99



ASSOCIATION SPORT & LOISIR DE



Président: Hermand Olivier

Vice président: Lanote gilles

Trésorière: Kleber-Lavigne Isabelle

Vice- trésorier: Ramon Jérôme

Secrétaire: Durancet Denis

Vice secretaire: TOUYAROT Béatrice

RENSEIGNEMENTS AU : 06 02 09 66 07 & à l'adresse mail : aslstarmou@gmail.com

Le mot du président de l'ASL ST ARMOU.

L'association sports et loisirs du village est animée par des personnes toutes bénévoles, ayant l'envie de faire vivre ST ARMOU, en vous proposant une multitude d'activité. Je remercie tous les bénévoles de l'association et également la municipalité pour le prêt de la salle.

Olivier HERMAND

L'association participe aux évènements, tel que le loto, le forum des associations, le Téléthon, les fêtes du village, et d'autres soirées en perspectives pour 2018

Toutes mes équipes et moi, vous attendons nombreuses et nombreux dans nos quatres disciplines

LE BADMINTON....

Que vous évoque ce mot ???

Plage, soleil, farnienté !!

Non, le **BADMINTON** ce n'est pas ça.

Le **BADMINTON** est un sport cardio, d'adresse, de stratégie, de courtoisie et de fairplay.

Venir pratiquer le **BADMINTON** à St Armou, c'est rentrer dans une famille joyeuse et sportive.

Les cours ont lieu les lundis de 21h00 à environ 23h30 et les Jeudis de 20h30 à 23h30.

La cotisation est de 15 € à l'année, ce qui comprend la fourniture des volants, des filets. L'ASL offre le cordage en cas de casse de celui-ci.

Les terrains sont prêtés par la municipalité de ST ARMOU.

Le club est ouvert à toutes et à tous, quelques soit votre niveau, que vous soyez grands, petits,

Cela vous tente !! Alors n'hésitez pas, rejoignez-nous...



LA ZUMBA® FITNESS



Vous désirez vous vider la tête, vous dépensez dans la joie, dans une ambiance de fête, sur des sons de musiques latines et musique du monde tout en faisant du Fitness !!!

N'hésitez pas, ce sport est fait pour vous.

Les séances ont lieu le :

Lundi : 19h45-20h45, Mercredi : 20h00-21h00.

Le Tarif : 3€ la séance, ce n'est pas cher... Pourquoi ?

Parce que le but est de rendre accessible la pratique du sport à toutes et tous.

A partir de 12ans.



LA PALA.

Depuis 3 ans, l'ASL propose une séance de PALA loisirs.

VENDREDI 18h30 à 21h00

La cotisation est de 5€ l'année.

Vous retrouverez une équipe de passionnés, dans une ambiance détendue...



Le club est ouvert à toutes et tous, quel que soit votre niveau.

LE POUND® fit

Nous proposons pour la deuxième année ce sport hors du commun : tous les jeudis de 20h10-21h00 : Vous aimez le sport, vous aimez la musique, et vous n'avez pas toujours pas trouvé le cours de fitness qui vous convient ? Alors ce cours est fait pour vous. Ce concept surnommé « la rockstar du fitness » par le **New York Times**, a tout pour plaire. L'idée : mélanger pilate et fitness, le tout en tapant avec deux bâtons appelés « **Ripstix** », à la manière d'un joueur de batterie. Un cours de Pound consiste donc à marquer le rythme de la musique avec ces bâtons pour accompagner les mouvements du corps.

Ce travail intense sur tout le corps permet donc de brûler en moyenne 600 à 800 calories en 45 minutes.

La tarification et les conditions de participation aux cours sont les mêmes que pour la Zumba®.

ASSOCIATION CULTUELLE



PAROISSE

La Paroisse Sainte Croix des Lacs, regroupe depuis 1997 les 6 villages d'Anos, Buros, Navailles-Angos, Montardon, Saint Armou et Serres-Castet, sous la houlette de Mr l'abbé Jean-Louis AGUILLON.

Vous profitez de ce que l'Église et les chrétiens organisent et vous proposent, et vous avez mille fois raison ! Les belles fêtes de Noël, des Rameaux, de Pâques. L'accompagnement des enfants, des adolescents, des personnes âgées, des malades, des moments de joie, de peine, de deuil, de toutes les étapes de la vie... **L'activité de la paroisse fait intégralement partie de la vie de nos villages.**

Mais pour faire tout cela nous avons besoin de vous ! Donner - recevoir / Recevoir - donner c'est le cycle de la vie.

Il y a des personnes à qui on ne demande jamais rien, mais qui aimeraient tant que l'on pense à elles, que l'on fasse appel à elles, en un mot, elles aimeraient beaucoup se rendre utiles : « c'est toujours aux mêmes que l'on demande », « c'est toujours les mêmes qui font tout » ...!

Donnez de vous, de votre temps, de votre cœur, de votre gentillesse, de votre sourire, de votre bonté, de votre énergie, de votre enthousiasme ! C'est toujours gratifiant !

Même si vous avez l'impression de ne pas savoir, ce n'est pas grave, tout s'apprend... **Il n'y a pas de petits services, tout service rendu est grand et important.**

Pensez aussi à répandre cet appel autour de vous, en famille, dans le quartier, entre amis.

Il y a du travail pour tous dans la « vigne » de la Paroisse Sainte Croix des lacs !

Merci de venir nous y rejoindre.

Contact : Abbé Jean-Louis AGUILLON 05 59 33 93 30

A noter :

Le dimanche 24 décembre, à 19h, aura lieu, à la salle polyvalente de Montardon, la messe de Noël avec une crèche vivante et la participation des enfants. Vous y aurez aussi votre place.

A 23h30, vous serez accueillis à l'église de Saint Armou.

Le lendemain, jour de Noël, ce sera à l'église de Serres-Castet à 10h30

Tout au long de l'année, les activités paroissiales s'enchaînent et rythment la vie de notre communauté.

Les enfants sont fréquemment sollicités avec leurs parents pour les messes des familles, les préparations dominicales à la 1ère communion, les communions elles-mêmes, profession de foi ou confirmation, les sorties des enfants à Lourdes ou ailleurs.

Les adultes aussi ont leurs temps forts de l'Avent, du Carême et de la Semaine Sainte entre autres.

Au début de l'année scolaire, il est un moment que nous souhaitons à la fois prier et convivial : c'est la fête de la paroisse !

Ce samedi 19 novembre, toutes les familles de nos 6 villages étaient appelées à se retrouver pour notre fête annuelle : famille chrétienne, familles tout court avec parents et enfants acteurs de la célébration et de l'animation de l'apéritif qui s'en suivit.

Bravo et merci à tous ceux et celles qui ont œuvré à la beauté de cette célébration.

Contact paroisse : abbé Jean-Louis AGUILLON 05 59 33 93 30

TELETHON

La dynamique inter-association a encore très bien fonctionné lors du TELETHON 2017

Grâce à la mobilisation de tous, 640 euros ont été récoltés.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à ce succès

CEREMONIES DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE

Nous remercions les parents et les enfants de St-Armou et Anos, toujours aussi nombreux, qui répondent présents pour participer aux cérémonies et chanter la Marseillaise.



La Solidarité

"Rien n'est solitaire, tout est solidaire, La grande chose de la démocratie, c'est la solidarité, La solidarité est au-delà de la fraternité"
Victor Hugo

Encore très belle et heureuse année